PITRES INFOS

Janvier 2018

Lotissement « La Ferronnerie »

Logements Secomile « La Ferronnerie »

MAIRIE

Permanences et horaires

MAIRIE DE PITRES

Adresse

10, rue de l'Eglise 27590 PITRES

Horaires

Du lundi au vendredi	8h30 à 12h00
	13h30 à 17h30
Samedi	8h30 à 12h00

Pendant les vacances scolaires

Du lundi au vendredi	*10h00 à 12h00*
	15h00 à 17h30
Samedi	*10h00 à 12h00*

Contact

☎ 02.32.49.81.06 Fax : 02.32.49.71.76

Courriel : mairie@ville-pitres.fr

Site internet

www.villedepitres.fr

Permanences

M. Jean CARRE - MAIRIE DE PITRES
Sur rendez-vous

Mme Chantale PICARD -1ère adjointe
Responsable C.C.A.S.
Sur rendez-vous

M. Christophe PETIT, 2ème adjoint
Responsable Travaux
Sur rendez-vous

POLICE MUNICIPALE

M. Yves BIRBAUM Tél : 06.07.58.67.67

SOMMAIRE

LA MAIRIE VOUS INFORME

3. Edito
6. Etat Civil
7. Vie communale
10. Le Budget 2017

LE COMITE DES FETES

12. Manifestations 2018

LES ASSOCIATIONS

13. Chorale Maritournelle
14. Les P'tits Petons / Patchwork
15. Gymnastique Volontaire
16. Club Andelle Pîtres Football
18. Culture Loisir Pîtres
19. A.C.A.S.A.
20. Judo Club SCA Pîtres
21. Les Anciens Combattants
22. Histoire Val de Pîtres
23. Ecole de Musique

TRIBUNE LIBRE

25. Les Services de Santé

SANTE

26. Les Services de Santé
27. Le Frelon Asiatique

BIBLIOTHEQUE

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 15h30 à 17h30 et le mercredi de 14h30 à 17h30.

Pendant les vacances scolaires : Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 18h00 et le mercredi de 14h30 à 17h30

Tél. : 02.32.68.36.70 *Mail : bibpitres@ville-pitres.fr*

Editorial

Bonjour à toutes et à tous !

Que ce fut une année difficile ! Mais elle fut riche en satisfactions.

Nous avons poursuivi les travaux de rénovation des écoles, sans emprunter, sans faire appel à une ligne de trésorerie qui aurait été coûteuse, grâce à notre trésorerie régénérée par la vente de nos terrains communaux et nos efforts de gestion. Nous avons pu, avec quelques mois de retard dus à une entreprise peu respectueuse des délais de livraison, déclarer le parfait achèvement des travaux, ce qui nous permet de demander au Département, à la Région et à l'État le solde des subventions qui nous avaient été accordées. Le bilan énergétique est au dessus de ce qui était prévu et nous ne devrions pas avoir de difficultés pour percevoir ces sommes.

Après ces travaux, nous allons programmer la réfection des cours de récréation des écoles maternelles et élémentaires lors du budget 2018 car nous ne pouvons pas le faire avant. Pour couper court aux rumeurs colportées à dessein par certaines personnes mal intentionnées, le parking de l'école maternelle a été refait par la C.A.S.E, en même temps que ses abords (carrefour des rues Bourgerue, Féron, de la Bise et de la Geôle) et non pas par la commune. En faisant ces travaux, nous avons mis aux normes PMR les portes d'entrée des écoles. Nous n'aurions pas eu les fonds pour le faire. Nous n'avons refait que l'entrée de la maternelle après l'agrandissement de l'ancien accueil de cette dernière ainsi que la pose du treillis soudé et des poteaux et lisses en ciment pour protéger l'entrée de la maternelle. La C.A.S.E a refait l'enrobé côté parking en ajoutant 3 places. Nous avons commandé la pose de caméras qui sécuriseront les accès des écoles y compris côté cour de récréation. C'est une incitation de l'État à sécuriser les entrées et sorties. Contrairement à ce qui est colporté, je ne surveillerai pas la cour de récréation. C'est le travail, théoriquement, des personnels de l'éducation nationale pendant les horaires scolaires, ce n'est pas le mien. Le seul écran de contrôle de ces caméras se situera dans le bureau de monsieur ADAM, directeur de l'école primaire et il pourra y visualiser l'entrée de la maternelle (qui est éloignée de son bureau, le sas d'entrée de l'école élémentaire, le parking de la rue de la Geôle, le portail du parking impasse Levavasseur et le passage près du préau de la maternelle. Il n'a jamais été prévu de filmer les élèves et les enseignants mais les accès. La mise en place du plan Vigipirate est de la seule responsabilité du maire. Je connais aussi les textes qui règlementent ces installations. Je ne fais pas n'importe quoi comme le pensent certaines et certains. Je me renseigne, je demande des conseils à des personnes compétentes et je prends ma décision après. Madame DELORME qui travaille au service urbanisme de la mairie peut en témoigner : je n'ai jamais voulu surveiller les élèves ou les enseignants.

Je suis affecté par ces ragots, ces malveillances et j'en ai assez de devoir me disculper de pensées ou d'actes qui ne sont pas les miens. Dorénavant, je ne discuterai plus, j'agirai. L'opposition dans le conseil municipal a son mot à dire. Ce n'est pas pour cela que je lui donnerai raison. Je les entends, les écoute et notre majorité se fait aussi son opinion. Les commissions ont un rôle à jouer mais elles donnent un avis qui peut être suivi ou non par le conseil. Je donne toujours la parole lors de nos réunions ce qui n'a pas été toujours le cas avec les maires précédents. Je n'ai pas la mémoire courte. Je n'ai pas non plus de conseils à recevoir de personnes qui, dans un passé récent, décidaient des actions sans que tous les conseillers soient informés des vraies raisons et qui ne demandaient pas l'avis des Pîtriens. Toujours de mémoire, je pense être le seul maire à avoir fait un référendum local. J'ai donc une certaine notion de la démocratie et, si elle ne plaisait pas à nos habitants, je n'aurai pas été élu 6 fois de suite. Je crois encore me souvenir que ce n'est pas le cas de tout le monde.

L'État nous a encore baissé notre dotation de fonctionnement, ce qui porte à environ 155.000€ la perte de recettes en 4 années. Pour mémoire, 1% d'augmentation des taxes communales représente 9.000€ de recettes supplémentaires. Nous continuons de surveiller nos dépenses et nous devons programmer nos investissements par années distinctes. Nous avions décidé de ne pas emprunter tant que nous n'aurions pas rétabli nos finances. C'est aussi une demande de la chambre régionale des comptes suite à son audit sur nos finances.

Heureusement, nous bénéficions de l'aide de la C.A.S.E qui nous a fait des travaux dans le cadre de ses compétences : Parkings des Hautes Loges, de l'école maternelle, partie médiane de la rue de la Salle et reprise des places de parking, trottoir rue Féron, travaux d'assainissement rue des Jardins, ponton pour les canoës kayaks, réfection du pont sur l'Andelle entre la salle des fêtes et les établissements BOSMY, pose de conteneurs (à verre et à papier) enterrés dans le lotissement de la Ferronnerie avec la participation de la SECOMILE et, avec l'association de réinsertion CURSUS, l'agglomération Seine-Eure a refait la couverture de l'église. Et je dois en oublier. Merci aux employés de l'agglomération Seine-Eure pour leur disponibilité, leur réactivité et leur gentillesse.

Dans le cadre de la renégociation du contrat d'agglomération Seine Eure, nous avons déposé un dossier pour déplacer les 4 classes situées autour de la mairie et la bibliothèque-médiathèque derrière le restaurant scolaire. Pour cela, nous avons demandé à l'Établissement Public Foncier de Normandie (EPFN) d'acquérir le terrain. Les consorts COQUISART ont accepté la vente pour 180.000€ et nous devrons leur racheter d'ici 5 ans maximum, au même prix. En fonction de l'acceptation ou non de notre dossier, nous rachèterons l'an prochain ou plus tard. Cela permettra de recentrer les 14 classes, la bibliothèque, la médiathèque (qui est la salle informatique utilisée par les écoliers) et le restaurant scolaire autour de la cour de récréation. Nous éviterons ainsi les déplacements d'enfants, les risques liés à la traversée de la rue de l'Eglise qui est une départementale et nous regrouperons sur un même site les arrivées et départs d'enfants déposés par les parents ou nourrices. Le centre social de l'Espace des 2 Rives récupèrera alors les locaux de l'actuelle bibliothèque ce qui leur donnera de meilleures conditions de travail vu l'augmentation de la population et la demande croissante de services. Enfin, la mairie occupera les classes pour y installer tous les services recevant du public. Nous éviterons ainsi des frais importants liés à l'accessibilité des locaux ouverts au public. Il n'y aura plus que des sites dédiés pour le scolaire, le social et l'administratif. Tout sera plus simple, pour tout le monde.

*Le SIEGE (**S**yndicat **I**ntercommunal d'**É**lectricité et de **G**az de l'**E**ure) va enfouir les réseaux de basse tension, d'éclairage public et de téléphone en février 2018, rue du taillis (de la sente du Taillis à la rue de la Salle), rue Lucas (de la sente Dumontier à la rue du Taillis) et sente du Marché (prolongement allant de la rue du Taillis à la rue Lucas). Les travaux se feront sur 1 mois environ et en plusieurs phases afin de ne pas bloquer la circulation dans les rues du Taillis et Lucas en même temps. À la suite, la C.A.S.E fera la réfection des chaussées et des trottoirs rue du Taillis et rue Lucas si notre dotation annuelle suffit. Sinon, ce sera en 2019 mais j'essaierai d'obtenir ces 2 rues en 2018 quitte à en avoir moins en 2019. Je vous demande de faire preuve de patience et de courtoisie pendant ces aménagements qui ensuite amélioreront la vie des habitants.*

Notre club de football vient à nouveau de monter en division supérieure. Cela implique qu'il faut une équipe féminine avec des vestiaires séparés, un tunnel grillagé pour la sortie des joueurs depuis les vestiaires. Vu la configuration des lieux et les prescriptions du terrain en zone inondable, nous avons choisi de construire de nouveaux vestiaires, en dur, à côté des tribunes. Nous en profiterons pour refaire l'éclairage du terrain lors du passage des réseaux dans une tranchée commune (EDF, eau potable, éclairage, téléphonie). Avec la réfection des anciens vestiaires (pendant la trêve lors des vacances de Noël) qui datent des années 1960, le club bénéficiera enfin de locaux décents. Nous ne refusions pas de faire ces aménagements mais il faut les finances correspondantes. Il ne suffit pas de voter contre toute augmentation des taux communaux lors du budget annuel en demandant quand même des travaux, il faut être réaliste. Nous faisons avec nos moyens et, par conséquent, nous programmons les travaux les uns après les autres en fonction des choix de la majorité communale. C'est comme cela que la commune est gérée depuis plus de 40 ans, par des maires successifs qui ont fait des choix, à une époque où la commune possédait la taxe professionnelle qui lui permettait de réaliser des investissements : école maternelle, extension de la mairie, nouvelle poste, espace des 2 rives, gymnase, travaux d'assainissement ou d'embellissement de la commune. Ce n'est plus le cas.

Puisque je viens d'évoquer la Poste, autant rétablir la vérité. La Poste voulait fermer notre bureau et nous demandait d'installer une agence postale communale, comme au Manoir. Cela signifiait le local à notre charge ainsi qu'un agent communal pour faire le travail d'un postier, mais avec des fonctions minimum car on ne s'improvise pas agent postal d'un claquement de doigts. En contrepartie, La Poste aurait versé une indemnité compensatrice. Mais pour combien de temps ? J'ai refusé cette demande. La Poste ne nous accordait que 12 heures d'ouverture hebdomadaire selon notre trafic actuel. J'ai demandé que le bureau reste ouvert soit tous les matins, soit tous les après-midi plus le samedi matin. La décision finale de La Poste a été d'ouvrir tous les après midi soit 15 heures. Cela ne me convient pas car la mairie ne peut avoir son courrier avant 14 h et les habitants qui travaillent ne peuvent pas retirer les paquets ou recommandés le samedi puisque le bureau est fermé. Affaire en cours et à suivre.

En ce qui concerne le contournement Est de Rouen, la Déclaration d'Utilité Publique a été signée par le gouvernement avec un ministre soit disant écologiste. Avec l'association ACCES, qui regroupe les maires des communes impactées par cette mesure, nous déposons un recours contre cette décision.

Les compteurs LINKY ! Vaste sujet et très sensible ! Les communes qui se sont déclarées contre leur installation ont été déboutées, voire condamnées à payer des amendes. A titre personnel, je suis contre ce nouveau compteur qui n'a pas fait ses preuves, qui est mal installé par des agents d'entreprises privées mal formés et commettant des erreurs lors de l'installation. Ces agents ont, parait-il, le droit d'intervenir sur les compteurs quand ils se trouvent sur le domaine public mais ils n'ont pas le droit d'entrer chez les habitants propriétaires sans leur autorisation. En tant que maire, je ne sais pas quoi vous conseiller car je pourrais vous mettre dans l'illégalité et ce serait vous qui assumeriez les conséquences. De plus, la commune pourrait être condamnée à payer une amende. En tant que citoyen, je vais m'opposer à son installation à l'intérieur de ma maison en arguant du fait que j'ai signé un contrat et qu'il ne peut pas être changé unilatéralement, que le compteur n'est pas la propriété d'ENEDIS, que ce matériel n'est pas au point, qu'il génère des disfonctionnements voire des accidents (incendies, troubles de la santé), qu'il ne permet pas de relèves à distance comme indiqué par ENEDIS ce qui aurait pu justifier son utilisation, que des gens malhonnêtes peuvent les pirater et savoir nos habitudes, si nous sommes à notre domicile, etc…

Pour finir, je veux vous présenter tous mes vœux de bonheur, de santé, de prospérité et de joies quotidiennes pour 2018. Je souhaite à notre commune plus de sérénité et de réussites. De nombreux nouveaux habitants sont venus nous rejoindre car notre village présente beaucoup de services publics ou privés, d'avantages en termes de situation géographique, de paysages, de moyens de communication. Nous le savions, ils le découvrent et en bénéficient.

Bonne année

Jean CARRÉ, Maire de Pîtres

Etat Civil 2017

29 NAISSANCES

Ayden BICCHIERAY	08 déc. 2016
Kaylio LEGER	09 déc. 2016
Lucas DENIER	06 janvier
Néva LETHIERS CARON	16 janvier
Constance GROUARD	17 janvier
Cassandre BUSVELLE	09 février
Tao DELAUNE	31 mars
Yuna MALLET	18 avril
Marius LHOSTIS DUBOS	1er mai
Amélia OYER	07 mai
Aline ADADAINE	16 mai
Manon EVROT	25 mai
Gabriel MARIVOËT	14 juin
Loukas HENGOAT GOYEZ	26 juillet
Kenan HENGOAT GOYEZ	26 juillet
Adam FRANCOIS	29 juillet
Ayoub MATMATI	31 juillet
Ethan LENORMAND	12 août
Grégoire FRETIGNY	20 août
Léa GALLET	28 septembre
Samuel AUBRON DUMONT	04 octobre
Antoine SPINELLI	06 octobre
Théa SANTAIS	06 octobre
Mohamed EZZI	20 octobre
Björn BIVILLE	27 octobre
Antonia LORENTZ	03 novembre
Maïna BONNETAIN LASSIRETTE	14novembre
Sofia HAMZA	26 novembre
Louane MAHIEU	10 décembre

20 DECES

Andrée BRETON veuve ANTONI	08 janvier
Laura FIDANZI épouse MASELLI	06 février
Tanguy MOY	02 mars
André COBERT	07 mars
Laurent BOIVIN	16 février
Martine SIMON épouse JULIEN	24 mai
Eliane DELANDRE veuve BRUNEL	05 juin
Philippe DELABY	16 juin
Joël DANILO	05 juillet
Muguette JACQUES épouse LESCARBOTTE	07 juillet
Madeleine VERNON veuve DUVAL	24 juillet
Nadine REGNAUT épouse HARIVEL	05 août
Michel VERITE	07 septembre
Fabien FORTI	09 septembre
Pierre GUIBOUT	17 septembre
Claudine KOHLLER épouse PLICHET	22 septembre
Stéphane LEGROUT	24 octobre
Jeanine GODARD	28 octobre
Jeanne GODARD veuve MARTIN	02 novembre
Marcel PETIT	10 décembre

5 MARIAGES

Franck LACOSTE et Virginie MARLAY	15 avril
Virgile TROLET et Ludivine SAGNE	10 juin
Eddy BRUNET et Angélique LEBAS	08 juillet
Romain DAVID et Julie DERAM	15 juillet
Yoann VANDAMME et Marine VIENET	28 octobre

2 PACS

Jean-Marc SELLE et Carole PIGNE	14 novembre
Carlos REVEZ COSTA et Jessica MOREL	15 décembre

ENREGISTRER UN PACS EN MAIRIE

Depuis le 2 novembre 2017, l'enregistrement, la modification et la dissolution d'un Pacs se font dans la commune de résidence et non plus auprès du tribunal d'instance.
La démarche peut cependant toujours être effectuée chez le notaire de son choix.
Dans un premier temps, il faut venir en Mairie pour retirer la liste des documents à fournir et convenir d'un rendez-vous pour le dépôt du dossier.
Les futurs partenaires doivent de présenter en personne et ensemble devant l'officier d'état civil de la mairie de leur résidence commune.

RENCENSEMENT SERVICE NATIONAL

Jeune Français de 16 ans, garçons et filles, faites-vous recenser !

***Le recensement est une démarche civique obligatoire**. L'attestation délivrée est **indispensable** pour s'inscrire aux examens (BEP, baccalauréat, permis de conduire, concours d'Etat, etc…).*

***Dès le 16ème anniversaire et pendant les 3 mois suivants**, tous les Français, filles et garçons, doivent venir se faire recenser à la mairie de leur domicile. Se présenter avec livret de famille, carte d'identité, justificatif de domicile, document justifiant de la nationalité française le cas échéant.*
Une attestation de recensement vous sera délivrée par la mairie.

LE C.C.A.S *(Centre Communal d'Action Sociale)*

Outre son rôle dans la lutte contre l'exclusion et la pauvreté, le CCAS a permis en 2017 à une quarantaine de familles Pistriennes de bénéficier d'aides et d'accompagnements.
Nous avons aidé 3 habitants à financer leur permis de conduire avec l'auto-école solidaire des 2 Rives.

Le colis de fin d'année a été distribué cette année à 429 personnes âgées de 65 ans et plus et c'est toujours avec beaucoup de soins que les produits qui leur sont offerts sont choisis.

Le premier dimanche de février, c'est un après-midi récréatif que nous offrons à nos aînés de 60 ans et plus. Ils viennent déguster les crêpes accompagnées d'une animation très joyeuse. Ce sont plus d'une centaine de personnes qui en profite.

Nous donnons aussi à Noël, pour les familles les plus démunies, un colis alimentaire qui leur permet de passer cette journée dans de bonnes conditions. Ce sont 20 familles qui en ont bénéficiées.

Nous vous rappelons que le secrétariat du CCAS est ouvert aux heures habituelles de la Mairie et que l'adjointe responsable du CCAS se tient à votre disposition tous les mercredis après-midi sans rendez-vous, et le samedi matin de 10h à 12h00 sur rendez-vous.

En espérant que cette nouvelle année vous apporte toutes les espérances souhaitées.
Meilleurs vœux du C.C.A.S.

Chantale PICARD

TRESORERIE DE PONT DE L'ARCHE

Depuis le 1 er janvier 2018, la trésorerie de Pont de l'Arche est définitivement fermée.

*Pour toute question relative à votre **impôt sur le revenu**, votre **taxe d'habitation** ou votre **taxe foncière**, contactez :*

SIP DE LOUVIERS
Place de la Demi Lune - BP 616
27405 LOUVIERS CEDEX
Sip.louviers@dgfip.finances.gouv.fr
Tél. : 02.32.25.71.00

*Pour ce qui concerne les **dettes dites communales** (garderie, cantine, loyers, etc…), contactez :*

TRESORERIE DE VAL DE REUIL
11 B, Rue Septentrion
27106 VAL DE REUIL
t027041@dgfip.finances.gouv.fr

LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Disposant d'un fond de documents destiné aux adultes et à la jeunesse, la bibliothèque assure régulièrement, en partenariat avec le Département de l'Eure des animations : Concours des dévoreurs de livres, le mois du film documentaire, l'accueil d'écrivains, organisation d'expositions …

Partenaire de l'école primaire, la bibliothèque met à sa disposition son fond de livres et de nombreux créneaux horaires pour des ateliers-lecture et des ateliers informatiques, et accueille des enfants sur le temps scolaire.

Venez rejoindre ses nombreux adhérents et découvrir les nouveautés

HORAIRES

Pendant la période scolaire

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 15h30 à 17h30
Mercredi : 14h30 à 17h30

Pendant les vacances scolaires

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 13h30 à 18h00
Mercredi de 14h30 à 17h30

Bibliothèque de Pîtres
Place de la Fraternité
27590 PITRES
Tél.: 02 32 68 36 70
Mail : bibpitres@ville-pitres.fr

PAROISSE Notre Dame de Seine Andelle

Depuis septembre 2017, le Père Achille TATI MBUNGU a été nommé curé de notre paroisse.

Originaire du Diocèse de Boma, République Démocratique du Congo, il était depuis 2011 le curé de la paroisse Andelle Pays de Lyons. Avant sa venue à Fleury/Andelle, il était curé d'une paroisse en Afrique du Sud.

Le Père Achille TATI est maintenant curé de la paroisse Notre Dame de Seine Andelle. Il habite au presbytère de Pîtres.

Nous lui souhaitons la bienvenue.

UN SITE INTERNET POUR LA PAROISSE

Afin de remplacer le journal paroissial qui était distribué dans toutes les boîtes aux lettres, la paroisse a décidé la mise en place d'un site internet qui est opérationnel depuis le début du mois de septembre.
L'adresse du site : ***ndseineandelle.com***

Nous remercions Madame AMEDRO de nous avoir offert le beau sapin de Noël installé devant la Mairie. En 2015, c'était Mme LECOMTE qui nous l'avait offert

Vivre ensemble : Lutte contre le bruit

Les travaux momentanés de bricolage et de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, etc…. ***Ne peuvent être effectués que :***

Les jours ouvrables de 8h30 à 19h30
Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00
Les dimanches de 10h00 à 12h00

Soyez un voisin tolérant et un bricoleur respectueux.

LE BUDGET DE LA COMMUNE POUR 2017

Le budget de la commune se décompose de la façon suivante : un budget principal et trois budgets annexes (lotissement les Aubépines, cimetière et CCAS).
Chaque budget comporte une partie Fonctionnement et une partie Investissement. Un budget doit être voté en équilibre. Pour cela, il faut que le montant des dépenses corresponde au montant des recettes.
En fin d'année civile, le compte administratif de la commune peut être excédentaire, en équilibre (quasiment jamais) ou déficitaire.

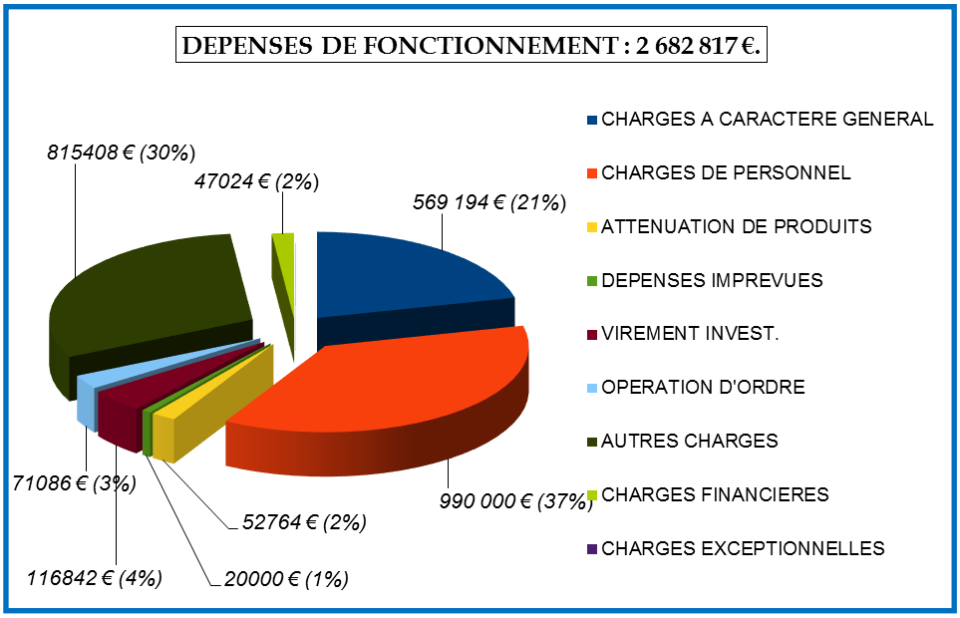

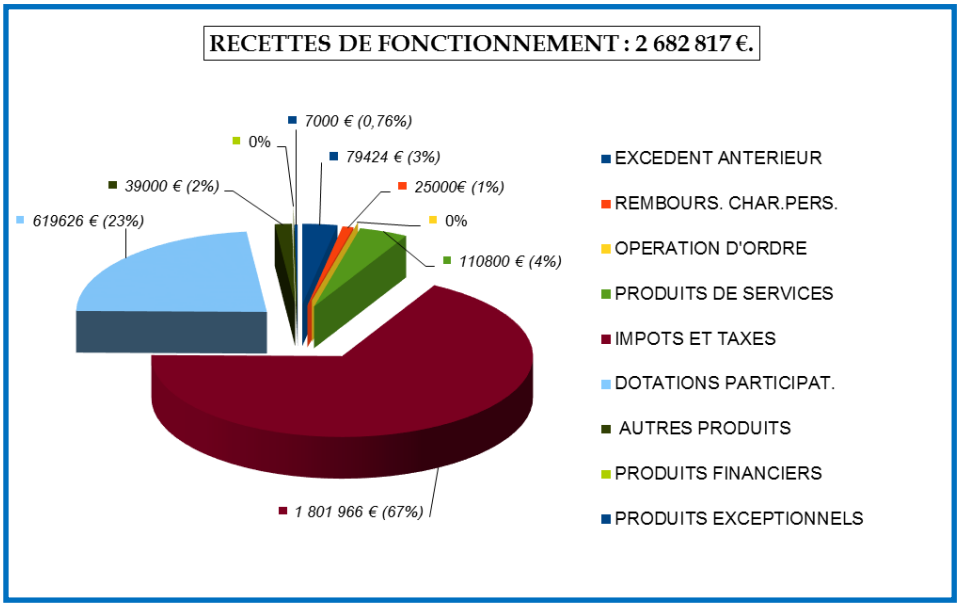

Charges à caractère général *: En gros, ce que l'on dépense pour faire fonctionner les bâtiments municipaux y compris les écoles et le restaurant scolaire (électricité, eau, gaz, …); ainsi que tout le matériel utilisé par les employés de la commune : photocopieuses, véhicules, outils, …*

Impôts et taxes
Ce que la CASE, l'Etat et ce que les habitants de la commune paient tous les ans pour le fonctionnement de cette dernière.

Charges financières *: Remboursement des emprunts contractés par les différentes équipes municipales au cours des 30 dernières années. Certaines arrivent à terme …*

Excédent antérieur *: Report de l'exercice du budget de l'année 2016*

Dotations et participations *: ce que nous verse l'Etat et la CASE.*
Depuis 4 ans, l'Etat a diminué notre dotation de fonctionne-

Vie Communale

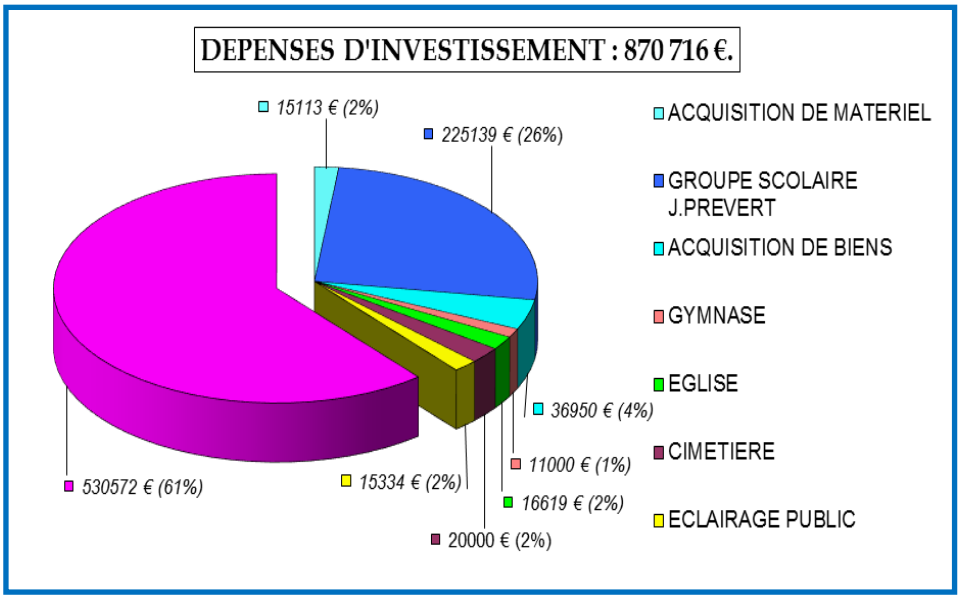

Groupe scolaire Jacques Prévert *:*

En dépense, ce sont les travaux de rénovation des menuiseries et d'isolation du groupe scolaire ; en recette : les subventions de la CASE, du département, de la Région et de l'Etat

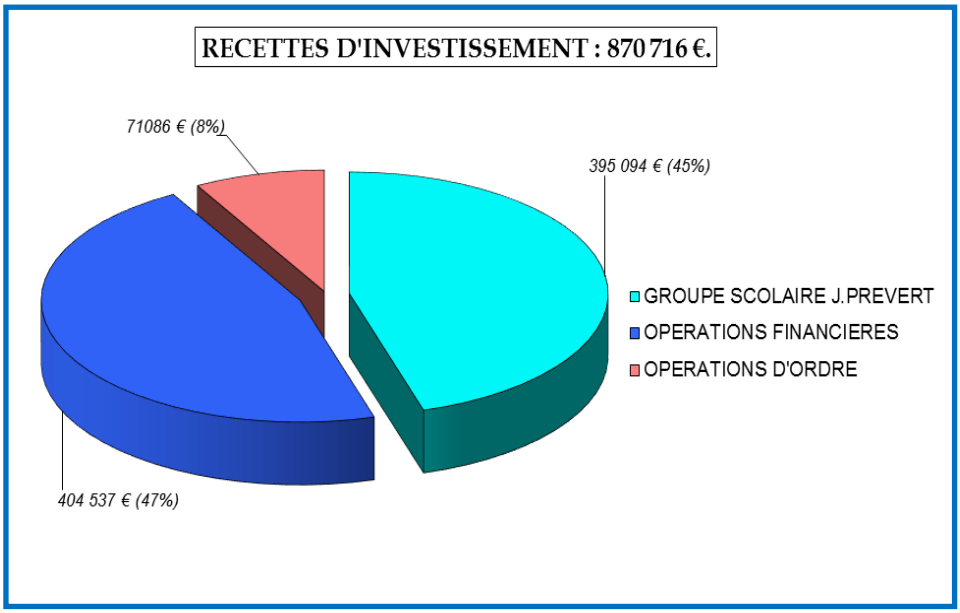

Eglise

Réfection de la toiture de l'église par CURSUS, seule la matière première était à la charge de la commune.

BALANCE DU BUDGET PRIMITIF 2017

SECTIONS	DEPENSES en €	RECETTES en €
FONCTIONNEMENT	2 682 817	2 682 817
INVESTISSEMENT	870 716	870 716
BUDGET TOTAL	3 553 533	3 553 533

COMITE DES FETES

MANIFESTATIONS 2018

17 MARS	*SOIREE DANSANTE*
27 et 28 AVRIL	*LOTO*
10 JUIN	*EXPO LOCOMOTION*
18 / 19 / 20 AOUT	*FETE COMMUNALE*
15 et 16 SEPTEMBRE	*LOTO*
20 OCTOBRE	*SOIREE DANSANTE*
14 et 15 DECEMBRE	*MARCHE DE NOEL*

La petite équipe de bénévoles, dynamique et dévouée, du comité des fêtes remercie Monsieur le Maire et le Conseil Municipal de lui allouer une subvention annuelle pour lui permettre de continuer d'organiser ses manifestations qui animent notre village.

Un grand merci également au personnel de la mairie pour son aide administrative précieuse et fréquente, aux diverses associations de Pîtres et autres qui nous aident sous diverses formes, aux communes voisines qui répondent à nos besoins avec gentillesse et spontanéité et enfin à nos employés municipaux, très souvent sollicités, sans qui aucune de nos manifestations ne seraient possible et réalisable.

MERCI A TOUS

La Présidente,
Sylvie LORIAUX

Marché de Noël des 2 et 3 décembre 2017

LES ADIEUX
DE LA CHORALE MARITOURNELLE

Il ne s'en est fallu que d'un an pour que nous fêtions les quarante années d'existence de notre chorale. En effet en 1978, Marie MAHE a pris la direction d'une chorale qui s'est identifiée à partir de son prénom : Marie..tournelle ou ma ritournelle

Yves MICMANDE a pris le relais de plusieurs chefs de chœurs successifs et a assuré la direction depuis près de trente ans avec sa compétence, sa gentillesse et sa patience que tous les choristes ont appréciées, en particulier lors des répétitions qui ont toujours été un moment de plaisir.

Chaque année, nous avons offert au public de Pîtres un concert avec de nombreuses chorales régionales qui, en retour, nous ont invités chez elles, que ce soit Elbeuf, Les Andelys, Louviers, Sotteville-lès-Rouen, Préaux, Ailly, Muids, les Damps, etc…..

Ces presque quarante années de chant choral ont été enrichissantes et nous ont fait partager de grands moments comme avec l'Orchestre d'Harmonie de Romilly quand nous avons chanté Carmina Burana de Carl ORFF avec nos amis des Andelys, Louviers et Gaillon., ou bien dans un passé plus lointain une messe de Schubert. Un autre grand souvenir fût le concert regroupant cinq formations donné au Gymnase de Pîtres pour nos trente ans d'existence qui avait attiré un nombreux public.

Nous avons été jusqu'à trente-six choristes mais notre effectif diminuant fortement, nous avons décidé la dissolution de Maritournelle.

C'est avec beaucoup d'émotion que nous avons présenté le 14 octobre à l'église de Pîtres **notre dernier concert**. où nous recevions la très jeune chorale de l'École de musique Erik Satie du syndicat intercommunal de Pont de l'Arche.

Vie Associative

Tous nos vœux

pour cette nouvelle année 2017

Les P'tits Petons

Nounou, papa, maman, papi, mamie ….
Venez nous rejoindre le jeudi matin de 9h00 à 11h00 à l'Espace des 2 Rives qui nous prête gracieusement une salle pour jouer, bricoler, rire et chanter (hors vacances scolaires).

N'oubliez pas :

- Notre loto, le samedi 10 et dimanche 11 février 2018 à la salle des fêtes de Pîtres, organisé par Loto Passion

- Notre kermesse, le samedi 2 juin 2018 à partir de 14h30 à l'Espace des 2 Rives : jeux et chants des enfants.

Pour tous renseignements, contacter Madame Dominique LEFEBVRE au 06.01.46.70.50

Loisirs Patch'Aiguille

Notre saison de patchwork a repris avec enthousiasme en octobre 2017, toujours animée par Ginette GARDIEN.
Les séances ont lieu tous les lundis de 14 h à 17 h dans la salle des fêtes .
Nous réalisons des travaux de patchwork, de broderie et autres techniques textiles.
Deux années de travaux ont été exposées les 25 et 26 novembre 2017. A cette occasion , un joli patchwork (photo) a été réalisé par les adhérentes et mis en tombola.
Si vous souhaitez nous rejoindre, veuillez vous adresser à Mme Ginette GARDIEN (0232404602) ou à Mme Jacqueline CROWTHER (0232498499) ou venez nous faire une visite un lundi après-midi .

Meilleurs vœux à toutes et tous pour 2018.

La présidente et ses adhérentes

SAISON 2017-2018

L'ASSOCIATION

GYM VOLONTAIRE DE PITRES

VOUS SOUHAITE UNE BONNE ANNEE 2018

Vous propose **2 heures** de cours animés par Céline

RDV au Gymnase de PITRES

Mardi 9h30 - 10h30

Jeudi 18h00 - 19h00

Renforcement musculaire, Gym douce, Pilastretch, Energy Pound, Fitball

Accessible à tous à partir de 16 ans ! **2 SEANCES D'ESSAI OFFERTES**

Ouvert toute l'année (hors vacances scolaires)

Pour tous renseignements, contacter Sylvie (secrétaire) : 06 35 13 01 54 ou Nadège (Présidente): 06 98 13 19 75

Club Andelle Pitres Football
Saison 2017/2018

Catégories	Entrainements	Matchs	Educateurs	Dirigeants
Baby foot (à partir de 3 ans)	Mercredi de 13h30 à 14h15		Nicolas BIDAULT 0783240342	Monia SAIB
U7 (2011/2012)	Mercredi de 14h à 15h30	Samedi de 9h à 12h	Florian ALIX 0684202276	Monia SAIB
U9 (2009/2010)	Mercredi de 14h30 à 15h30	Samedi de 9h à 12h	Nicolas BIDAULT 0783240342	Mallorie COUTURIER
U10 (2008)	Lundi de 17h30 à 18h30 et Mercredi de 14h30 à 16h30	Samedi de 9h à 12h	Krys BIABATANTOU 0698745278	Mallorie COUTURIER
U11 (2007)	Mercredi de 14h30 à 16h30	Samedi de 9h à 12h	Alassane OUMAR 0630213447	Sabrina EUSEBE 0623824654
U13 (2005/2006)	**Lundi, vendredi de 18h30 à 20h00**. Mercredi de 16h30 à 18h	Samedi de 13h30 à 17h	Krys BIABATANTOU 0698745278	Séverine LAISNEY
U15 (2003/2004)	Lundi de 18h30 à 20h et Mercredi de 16h00 à 17h30	Samedi de 13h30 à 18h	Nicolas BIDAULT 0783240342	Nicolas LEGRAND Tony DAUVEL
U18 (2000/2002)	Mercredi De 19h à 20h30	Samedi de 15h à 18h30	Alassane OUMAR 0630213447	Guillaume BORDEAUX 0675960012
Seniors	Mardi et Jeudi de 19h à 21h	Dimanche de 13h a 17h	Ydrissa OUMAR 0762464071	Stéphane BOINE Guillaume BORDEAUX Mallorie COUTURIER
Féminine	Mercredi de 19h à 20h30	Dimanche de 12h a 15h	Krys BIABATANTOU 0698745278 Matthieu GOMEZ	Stéphane TRURETTE

Nous comptons actuellement 200 licenciés : 2 équipes seniors qui évoluent respectivement en Régional 3 pour l'équipe A et en Départemental 3ère Division pour l'équipe B, une équipe U13, U15 et U18 qui évoluent en Départemental 3. Nous comptons dans nos rangs une équipe Seniors Féminine, une équipe vétérans, deux équipes U11, 2 équipes U9 et 3 équipes U7.

Nous accueillons les baby foot pour un éveil sportif à partir de 3 ans et nous avons 16 adhérents.

Le Club Andelle Pitres Football c'est aussi ça :

Un accueil périscolaire après l'école les Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 15H30 à 18H30 pour seulement 2€ (Goûter compris) . Les enfants sont pris en charge par les animateurs du club qui leur proposent des activités sportives et manuelles.

Des stages de vacances proposant diverses activités et sorties (Laser Game, piscine, patinoire, cinéma, bowling, aventure kids, accrobranche, etc…)

Tournoi de la pentecôte accueillant 40 équipes de la région et d'Ile de France allant de U7 à U13

Nous tenons à féliciter et remercier les coordinateurs Alassane et Nicolas pour leur investissement, accompagnés pour l'encadrement des équipes par Ydrissa, Monia, Krys , Florian, Mickaël, Stéphane ,Guillaume, Mallorie, Melodye, Daoud, Steve, Sabrina, Mamad et Nicolas L. Mais également les membres du conseil d'administration du club : Kader, Nadia, Mohamed, Alassane et Sabrina ainsi que tous les parents qui nous accompagnent chaque week-end.

Sponsors, Bénévoles, Joueurs n'hésitez pas à venir nous rejoindre dans cette aventure !

Un grand merci à nos partenaires : SUPER U , BOSMY, LE NARVAL DU MANOIR, INFILTHERM , MATMUT, QUEMAR ENTREPRISE , ALC CONDUITE (Le Manoir), O2A CONSTRUCTION, la MIDORE (Boulangerie Pitres), BOULANGERIE DURAND (Le Manoir), LOTO PASSION (Pîtres) , EPI SERVICE (Pont saint Pierre) , LES GRAVES DU MANOIR, PIZZERIA DE L'ANDELLE (Pont St Pierre) , MANOIR INDUSTRIES, Mairie de Pîtres, Mairie du Manoir

Contacts:
Loic MANIFEL (Président) : 0625994120
Kader ECHIKR (Vice président) : 0695196853

Vous pouvez également nous retrouver et nous suivre sur la page FACEBOOK du club

Club Andelle Pitres

Les secrétaires, le président et les membres du bureau

CULTURE LOISIRS PITRES

Cette année 2017 fut encore une année bien remplie. Nous avons pu proposer à nos 194 adhérents différentes sorties: un safari bisons à Dieppe, une journée à Etaples sur mer avec promenade en bateau sur la Canche, un week-end au Zoo de Beauval et visite du Clos Lucé, demeure de Léonard de Vinci.

Parc aux bisons Muchedent

Clos Lucé Parc Léonardo de Vinci

Jean-Pierre COUSIN

L'association « Couleurs de Normandie » a fait une halte à Pîtres au mois d'Avril. Un peintre pistrien , M. Jean-Pierre Cousin, avait remporté la finale l'an passé. Nous avons terminé l'année par notre exposition de peinture, Patchwork et Artisanat d'Art les 25 et 26 novembre . Mme Quenneville et M. Marie ont gagné chacun un bon d'achat de 100 euros. C'est M. Leray qui a eu le 1er prix pour son tableau sur le thème de la neige.

Expo Peinture 25 et 26 novembre 2017

Notre section randonnée toujours dynamique compte maintenant plus d'une soixantaine d'inscrits. Une trentaine de marcheurs se retrouvent un jeudi matin tous les quinze jours dans une ambiance sympathique pour une boucle de 8 à 10 kms. Deux randonnées, une au printemps l'autre en automne, (avec casse-croûte) ouvertes à tous et une par mois quand c'est possible sont organisées par la section. Un week-end aura lieu au mois d'avril au Mont-Saint –Michel avec une trentaine de participants.

Randonnée avril 2017

Pour 2018 deux voyages sont déjà programmés : un séjour de 12 jours en Amérique de l'Ouest en mai et une semaine aux Cyclades en juin. Le programme complet de cette nouvelle année sera dévoilé lors de l'Assemblée Générale qui aura lieu le 12 février 2018 à partir de 18h.Si vous souhaitez nous rejoindre ou avoir plus de renseignements vous y êtes cordialement invités.

Pour le bureau
Mme Dominique Hébert, Présidente

A.C.A.S.A.

(Association Commerciale et Artisanale Seine-Andelle)

A l'occasion de la course « La Pistrienne », ACASA a installé un village d'artisans sur la place de la Fraternité à Pitres le vendredi 5 mai 2017.
10 artisans, prestataires de services et commerçants des communes de Pitres, le Manoir, Amfreville sous les Monts étaient présents et ont accueillis de nombreuses personnes qui venaient se renseigner ou participer à un atelier poterie.
En 2018, nous renouvellerons cette opération avec de nombreux ateliers (électricité, informatique….)

COMMENT MEURT UN VILLAGE...

Le petit commerçant se lève dès l'aurore.
Il est là tout le jour et souvent tard encore.
Et quand le soir, enfin, il ferme sa boutique, il sera pour certains un sujet de critique.
Et pourtant sa journée n'est pas finie : il lui faut tout ranger et calculer les prix, préparer ses achats et garnir ses rayons et comptoirs.
Demain, il recommence et il faut tout prévoir.
Certes, il a moins de choix que les grands magasins, mais il peut conseiller, il connait vos besoins, il s'intéresse à vous, écoute vos histoires.
Et quand on est pressé, c'est lui qu'on va voir.
C'est chez lui qu'on demande à mettre une affiche.
C'est encore chez lui que l'on peut parler avec son voisinage.
Le nouvel arrivant se sent un peu moins seul, quand de son magasin, il a franchi le seuil.
On dit qu'il vend plus cher que les grandes surfaces, mais en y regardant de plus près, on s'aperçoit que ce n'est pas forcément vrai.
Aussi quand il est trop tard pour sortir sa voiture, on va frapper chez lui, quelque fois même après la fermeture.
A trop vouloir courir après la mauvaise qualité des "prix bas", un jour, les "villageois" n'auront plus qu'à se mordre les doigts.
Les commerçants alors auront plié bagages et chacun sait ce que veut dire "boutique fermées".
Voilà comment meurt le coeur et l'âme d'une commune ou d'un village.

JUDO CLUB SCA PITRES

Crée en 1972 , le club de Judo ne s'est jamais aussi bien porté que ces dernières saisons. En effet ce sont désormais presque 180 adhérents qui s'inscrivent chaque saison.

Nos judokas sont répartis dans quatre cours. Le pré-judo pour les enfants en maternelle grande section, le premier cours pour les enfants de six à neuf ans, le deuxième cours quant à lui est réservé aux jeunes ados de 10 à 13 ans. Le cours adultes (dés 14 ans) est constitué de débutants, et de judokas confirmés, hommes et femmes, jusqu'a la ceinture noire.

Les cours sont assurés par François LANGLET (originaire de Pitres et du club) ceinture noire troisième dan, diplômé d'état et arbitre national dans une ambiance détendue et studieuse.

Les résultats sportifs sont, comme d'habitude, excellents. Avec déjà deux titres de champion de l'Eure seniors et une moisson de médailles au tournoi de Duclair (11 premiers et 9 deuxièmes) deux participations aux championnats de France cadets et une participation aux championnats du monde juniors, la saison se présente sous les meilleurs augures.

Nous serons heureux de vous retrouver pour les inscriptions au dojo Henri Fercoq au gymnase de Pitres, les lundi, mercredi et vendredi à partir de 18h00.

Si vous souhaitez faire plus ample connaissance avec notre club (horaires, résultats...), rendez vous sur notre site internet, tapez "Judo Pitres" sur votre moteur de recherche favori.
Pour tous renseignements, nous joindre au 06 20 16 94 31

Le Président
Thierry Mullinghausen

UNION NATIONALE DES COMBATTANTS
SECTION DE PITRES

Du 12 au 19 Juin

De Lisbonne à Porto nous avons découvert sous un soleil magnifique le Portugal, une semaine de visites commentées par une guide sympathique avec des dégustations de Porto, de gâteaux et une mini croisière sur le Douro, passée trop vite.

11 Novembre

Après la célébration du 99ème anniversaire à Pîtres puis à Romilly sur Andelle, environ 50 convives se sont réunis à la Salle des Fêtes pour participer au traditionnel banquet animé par les ANDREWS et danser tout l'après-midi, dans la bonne humeur.

Prochain rendez-vous en janvier pour notre Assemblée Générale.

Le Président

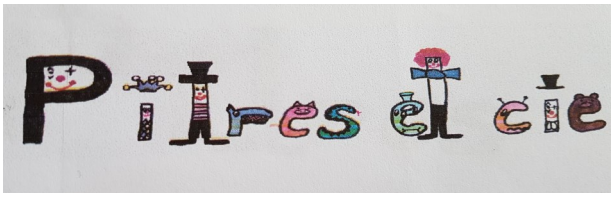

L'association Pîtres et Cie a été créée en octobre 2016 à l'initiative de parents d'élèves de l'école Jacques Prévert.

Elle a pour objectif de proposer des activités extra scolaires afin de récolter des fonds pour financer des projets définis en accord avec l'équipe enseignante dans le but d'améliorer le quotidien des élèves et défendre leurs droits.

Lors de la période scolaire 2016/2017, nous avons organisé plusieurs ventes de gâteaux, crêpes ou encore galettes des rois à la sortie de l'école, mais aussi une vente de sapin de Noël (Ets Treubert à Quevreville le Poterie) et de chocolats de Pâques (en partenariat avec la boulangerie de Pîtres).

Ces actions nous ont permis, notamment, de réaliser la kermesse de l'école en juillet 2016, l'achat de tissus pour la confection de sac de bibliothèque pour les élèves de maternelle, l'achat de livres à tous les enfants de l'école maternelle et élémentaire pour noël 2017.

Pour la période scolaire 2017/2018, en plus de nos ventes (gâteaux, galettes, crêpes, sapins, …) il est prévu d'organiser une foire aux vêtements (la première ayant été réussie) et un loto.

Si vous souhaitez avoir des informations sur nos actions, nous rejoindre ou simplement venir nous apporter votre aide lors de la mise en place de celles-ci, vous pouvez nous contacter par mail ***pitres.et.cie@orange.fr****, par téléphone au* ***07.85.80.06.79*** *ou consulter notre facebook* ***pitres et cie***

HISTOIRE VAL DE PITRES

L'association a pour objet de mener des recherches sur le passé de Pîtres et des communes environnantes. Elle organise aussi des visites commentées. Tous ceux qui s'intéressent à notre passé peuvent nous rejoindre, il est toujours encourageant d'être nombreux…

Pour adhérer ou obtenir des numéros anciens s'adresser à Jean-Carles Ebro : par courrier au 13 rue de l'Église Pîtres, par téléphone au 02 32 49 84 34, ou envoyer un courriel à : valdepitres@laposte.net

Pourquoi cette automobile motorisée De Dion-Bouton en couverture ? Parce qu'elle a été produite dans la vallée *(voir page 38)*

SOMMAIRE DE
« A la recherche du temps perdu » n°9

- *L'Andelle se raconte*
- *Carnets de guerre d'un Pistrien dans la campagne d'Orient*
- *Le port de Poses à Pîtres …*
- *L'école au Manoir du Second Empire à 1939*
- *Le Trividic, peintre de la vallée de l'Andelle*
- *Ancêtre des aciéries du Manoir : Apremont*
- *Souvenirs d'anciens de Manoir Industries*
- *Tron et Berthet, la selle Idéale*
- *La taillanderie (Vergez et Blanchard)*
- *La distillerie perdue de Senneville*
- *Effet d'une éruption volcanique sur nos communes proches*
- *Charles Levavasseur, portrait nuancé*
- *Des retraités écrivent un roman*

AMICALE DU PERSONNEL COMMUNAL

DIMANCHE 11 MARS 2018

25ème FOIRE A TOUT

TERRAIN DERRIERE LA SALLE DES FETES

Ouverture : 5h00

Renseignements et réservations

Tél. : 06.51.07.05.52

3 mètres minimum—4,50 Euros le mètre

Ecole de Musique Intercommunale Jacques Langlois

Le 19 mai a eu lieu le conte musical « Louis et les z'animots » d'Olivier Vonderscher et Luigi Tarantino au complexe Aragon. Il rassembla les professeurs de l'école de musique et 150 enfants en cycle 3 des écoles élémentaires de Pîtres et Romilly sur Andelle qui ont travaillé toute l'année avec Yves Micmande et leur professeur des écoles afin de proposer un spectacle de qualité.

CONCERT DE FIN D'ANNEE 2016 / 2017

Après les évaluations de fin d'année, les élèves ont pu se retrouver pour répéter ensemble en petites formations ou orchestres afin de préparer le concert de fin d'année qui s'est déroulé le samedi 17 juin à partir de 18h autour d'un programme très varié allant de « la panthère rose » de Mancini au vol du bourdon de Rimsky-Korsakov en passant par « comptine d'un autre été » de Yann Tiersen. Nous avons eu également une création de soundpainting pour partie improvisée. Un apéritif musical a suivi avec l'atelier jazz qui a interprété des standards de J.Coltrane, D.Ellington et bien d'autres ; et nous avons terminé avec les ateliers de musiques actuelles et leur répertoire favori : Smells like teen spirit de Nirvana, Dani California des Red Hot Chili Peppers et bien d'autres…

RENTREE 2017 / 2018

L'Ecole de Musique Intercommunale Jacques Langlois accueille cette année 151 élèves de Romilly, Pîtres, Pont saint Pierre et autres communes.
Il est encore possible de s'inscrire en cours d'année dans certaines disciplines, notamment en éveil musical.
N'hésitez pas en faire la demande au 07 67 02 69 99 ou ecolemusiqueromilly@free.fr.
Le tarif est calculé en fonction des revenus.
Treize enfants sont inscrits en parcours découverte et vont pouvoir essayer tous les instruments successivement tout au long de l'année afin de pouvoir faire leur choix pour l'année prochaine.
A noter également l'ouverture d'une chorale d'enfant cette année pour les 8-12 ans à un tarif extrêmement abordable (10€ l'année)
L'école dispose d'un parc instrumental permettant de proposer une location d'instruments variés (51€ pour la première année) : 4 xylophones, autant de saxophones, trompettes, hautbois et clarinettes, 3 flûtes traversières, 2 violons, 3 guitares et 1 basse, tous entretenus régulièrement et en bon état…

CONCERTS

L'école de musique organise cette année encore de nombreux concerts, gratuits, et ouverts à tous. Après les concerts de Noël, nous vous invitons à venir écouter nos concerts :

Le mois des intermezzos : Les concerts INTERMEZZO sont destinés aux plus jeunes pour leur faire découvrir un ou plusieurs instruments au travers de petites pièces jouées par les élèves et/ou leurs professeurs. A l'issue du concert, le public peut essayer les instruments s'il le souhaite, sur les conseils des professeurs.

Intermezzo «les cordes» le 17 janvier à 18h à l'Espace des deux rives de Pîtres
Intermezzo «Flûtes» le samedi 20 janvier à 11h à la médiathèque de Romilly
Intermezzo «hautbois et saxophone» le lundi 22 janvier à 18h à l'école de musique
Intermezzo «percussion» le samedi 27 janvier à 11h à l'école de musique
Intermezzo «piano» le mercredi 24 janvier à 17h à la médiathèque de Romilly
Intermezzo «cuivres» le lundi 29 janvier à 18h à l'Espace des deux rives de Pîtres
Intermezzo «clarinette » le jeudi 1er février à 18h à la salle des fêtes de Radepont
Concert des familles le samedi 10 février à 18h à la salle Calvo de Pont Saint Pierre
Mardi 13 février concert du Mardi gras à la médiathèque de Romilly à 16h45
Concert de guitare mercredi 28 mars (lieu à déterminer)
Concert de musique de chambre le jeudi 29 mars (lieu à déterminer)

Concert de fin d'année
le samedi 30 juin 2018 à 16h00

Contact Elise Tashdjian
Tél. : 07 67 02 96 66
Mail : ecolemusiqueromilly@free.fr

TRIBUNE LIBRE

Constat de mi-mandat de

« Pîtres Avenir Dynamique et Solidaire »

L'exercice de la démocratie est difficile à Pîtres.
Beaucoup de conseillers sont absents aux réunions de conseil municipal et si l'opposition n'était pas présente le conseil serait souvent reporté faute de quorum.

L'ambiance de travail est mauvaise.
Fin 2016 un conseiller de la majorité ne voulait plus assurer le suivi des travaux de voirie car il estimait qu'il n'y avait pas de cohérence dans la planification du travail. Un autre a démissionné le 6 novembre car il n'appréciait pas la façon de travailler. Il y a quelque mois, une conseillère de la majorité avait elle aussi exprimé sa déception.

Le travail de commission municipal est quasi inexistant.
Nous le rappelons régulièrement en conseil municipal et exprimons notre désaccord. Trop de décisions sont prises sans concertation et le conseil est trop souvent obligé de voter des travaux déjà effectués ou des engagements déjà pris. Un exemple récent: le conseil municipal du 15/09 s'est vu contraint d'accepter un devis pour la réfection d'un parking dans la cour de la maternelle or les travaux étaient déjà effectués! Les parents et les enseignants réclament depuis des années une réfection et un réaménagement de la cour maternelle pour la sécurité et le bien être des enfants. Hélas! Le maire a décidé tout seul de transformer un parking provisoirement installé dans la cour de la maternelle (cette partie ne pouvant plus accueillir correctement les enfants) en parking définitif et de nous présenter la note. La réfection de l'actuel espace récréatif attendra encore ! Un devis est en cours paraît il !

L'entretien des bâtiments et espaces communaux n'est pas clairement planifié. Nous pensons que les nouveaux investissements ne peuvent se faire au détriment du patrimoine à entretenir.

Ainsi se déroule la vie municipale à Pîtres depuis trois ans. Vous pouvez en prendre connaissance directement sur le site de la mairie en lisant les comptes rendu des séances de conseil quand le site sera opérationnel.

Nous continuerons à vous représenter au sein du conseil et voulons être optimistes. L'an prochain sera forcément différent !

Nous vous souhaitons, ainsi qu'à ceux qui vous sont chers, une belle et bonne année 2018.

Florence Lambert, Jérôme Ravin, Marie Dumont

Des nouvelles de vos élus de la liste d'opposition

« PITRES D'ABORD »

Après presque 4 années de présence assidue aux réunions de conseil municipal, il nous a semblé utile de vous tenir informé de la façon dont sont prises les décisions importantes qui concernent notre commune.

NOUS DEPLORONS LE MANQUE DE TRAVAIL DES COMMISSIONS.

Nous sommes souvent mis devant le fait accompli et il est trop tard pour modifier les délibérations présentées aux conseillers municipaux (présentation de factures pour validation sans concertations préalables …)

Nous avons toujours fait preuve d'objectivité sur tous les sujets mis à l'ordre du jour dans l'intérêt des habitants. PITRES doit être incontournable dans toutes les décisions prises par le conseil communautaire afin de tenir compte de l'avis de vos élus.

Nous continuerons à nous investir et à traiter tous les sujets avec vigilance pour PITRES jusqu'à la fin de notre mandat.

Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2018.

René DREAN et Nadège LEVEE

SANTE

CABINET MEDICAL

10 Rue Marie Curie
27590 PITRES
☎ 02.32.48.39.18

Docteur OLLE

Consultations :

Lundi absent mais remplacé
Mardi de 9h à 12h et de 15h à 18h
Mercredi de 10h à 12h et de 15h à 19h30
Jeudi de 9h à 12h et de 15h à 18h
Vendredi de 9h à 12h et de 15h à 18h
Samedi de 9h à 12h

Vous pouvez prendre rendez-vous sur e-olle.mydoc.fr

Docteur CREVEL

Consultations :

Lundi de9h30 à 12h30 et de 14h à 18h
Mardi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h
Mercredi de 10h30 à 12h30 et de 14h à 18h
Jeudi absente mais remplacée
Vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 16h30
Samedi absente mais remplacée

Vous pouvez prendre rendez-vous sur elodie-crevel.mydoc.fr

Le week-end, service médical au 116-117

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

HOPITAUX LES PLUS PROCHES	
Les Feugrais à St Aubin Les Elbeuf	*02.32.96.35.35*
CHRU de Rouen	*02.32.88.89.90*
SAMU	15
APPEL D'URGENCE EUROPEEN	112
POMPIERS	18
GENDARMERIE	17
CENTRE ANTIPOISON	0800.59.59.59

Centre Antipoison
Nord Pas-de-Calais Picardie Haute-Normandie
0800 59 59 59

Nous rappelons à nos lecteurs que les articles publiés dans le bulletin municipal n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

La commission procède et se réserve le droit de s'opposer à l'insertion d'articles sujets à la polémique ou d'écrits dépassant les limites de la bienséance.

BULLETIN OFFICIEL MUNICIPAL
Diffusion gratuite. Reproduction et vente interdites
Rédaction et diffusion : Mairie de Pîtres
Directeur de la publication : M. Jean CARRE
Impression : Imprimerie DELATRE

Le frelon Asiatique

Le frelon asiatique est un insecte introduit accidentellement dans le sud ouest de la France au début des années 2000. Depuis, son expansion est très rapide, y compris dans l'Eure, provoquant des dégâts importants dans les colonies d'abeilles. Outre le fait que ces dernières soient capturées, en vol ou devant leur ruche, et dévorées, l'énergie que déploie la colonie pour protéger la ruche, affaiblit les abeilles. Les frelons asiatiques peuvent entrainer la perte de la colonie et de la récolte. Compte tenu de sa progression, un dispositif de surveillance a été mis en place. Tous les citoyens sont appelés à participer à cette surveillance.

Comment le reconnaître ?

Le frelon asiatique

Thorax noir, seul le dernier segment est jaune
Pattes jaunes
3 cm de long

La frelon Crabro Européen est plus gros (4 cm), a un abdomen plus jaune et les pattes brunes.

Les nids

Nids primaire jusqu'à 20 cm de diamètre, généralement sous abri
Nids secondaires jusqu'à 80 cm de diamètre, souvent à la cime des arbres

Le frelon asiatique n'est pas plus agressif que nos frelons Européens mais les colonie étant plus importantes, les attaques peuvent avoir plus d'ampleur : si vous constatez un nid, ne secouez pas son support, ne vous approchez pas trop près et ne cherchez pas à le détruire vous-même.

En cas de suspicion, contacter le Groupement de Défense Sanitaire de l'Eure
02.32.23.86.86

COTEAUX des 2 AMANTS - PITRES

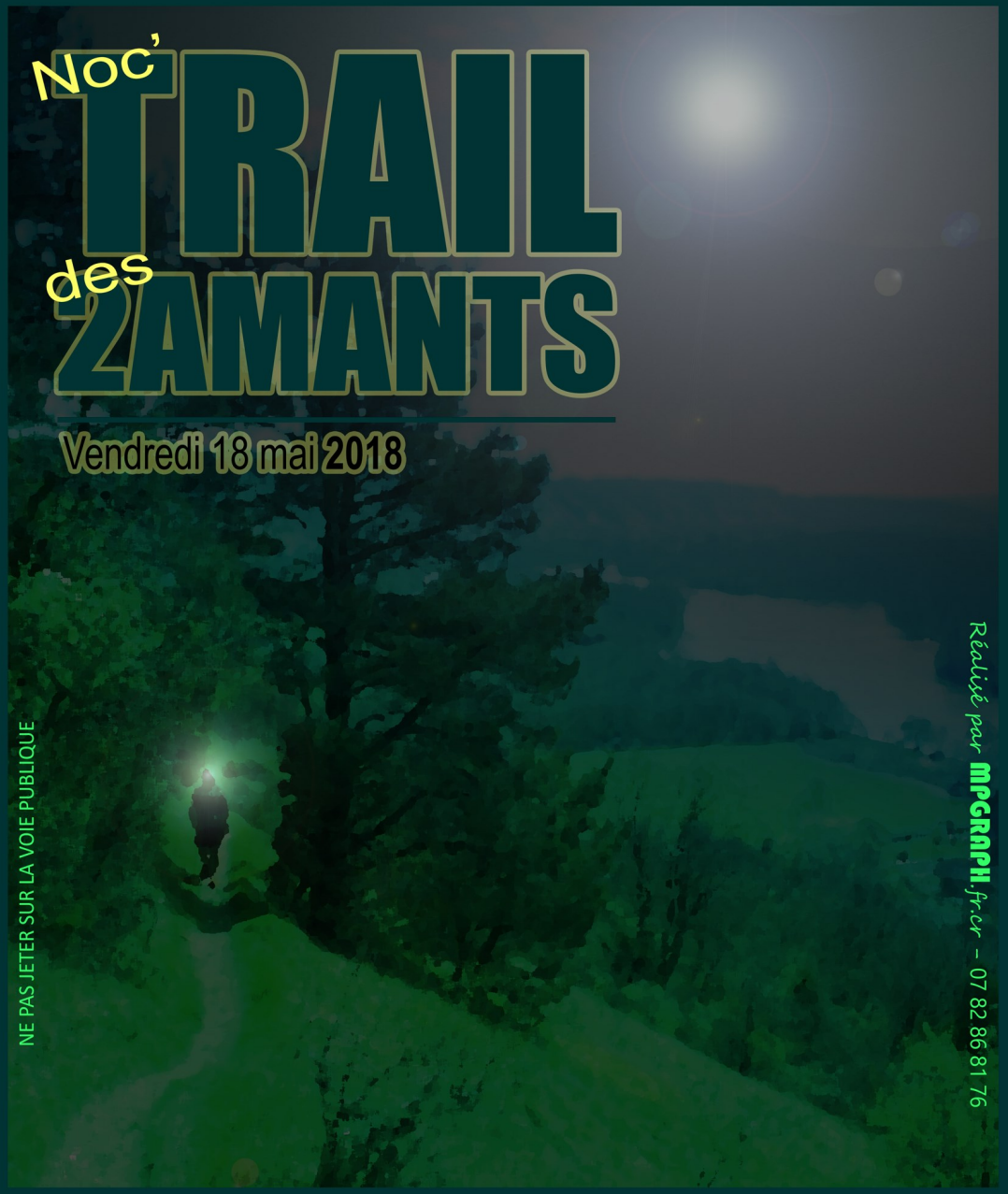

Trail | 13KM 310m D+

Trail | 19KM 480m D+

www.traildes2amants.fr

VALLÉE de la SEINE - PITRES

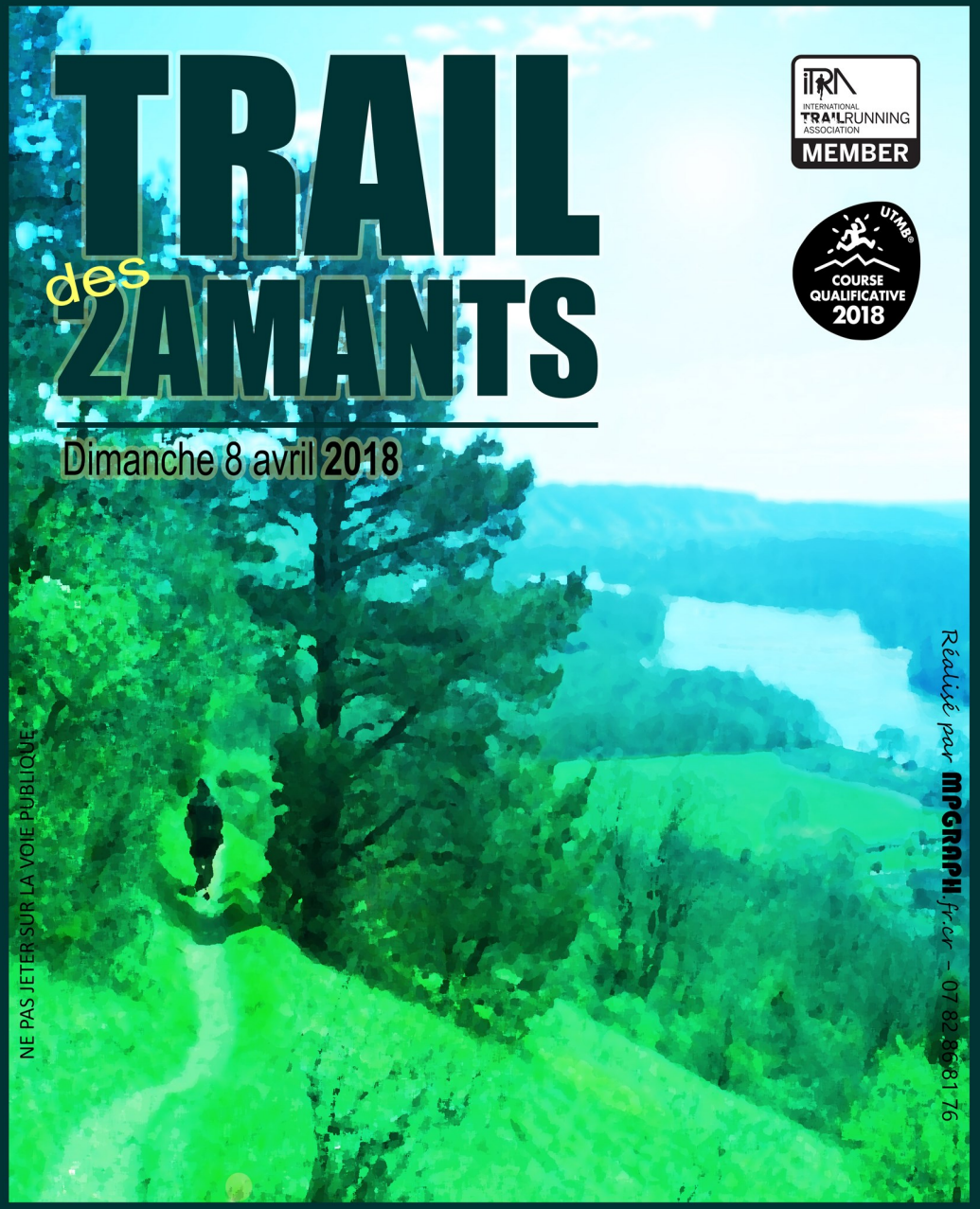

Marche Nordique | 15KM 400m D+

Trails | 18KM 610m D+ | 25KM 730m D+ | 53KM 1810m D+

www.traildes2amants.fr